■ **Courrèges Coiffure et Beauté Sàrl**, à Yverdon-les-Bains, rue de la Plaine 10. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 18 novembre 2002. But : exploitation d'un salon de coiffure et d'un institut de beauté. Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Reprise de biens envisagée : actifs et passifs de la société en nom collectif Courrèges coiffure, Trentaz et Gloor, à Yverdon-les-Bains, pour CHF 160'000 au maximum. Associées-gérantes avec signature individuelle : Mazzucchetti Chantal, de Birrwil, à Grandson, et Trentaz Loretta, d'Italie, à Yverdon-les-Bains, chacune avec une part de CHF 10'000. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 11146 du 20.11.2002
(00744500 / CH-550.1.032.039-2)